

REÇU LE 30 JAN. 2025 036662



---

**Question orale de Madame Farida Tahar, Députée Ecolo, adressée à Monsieur Rudy Vervoort, Ministre de l'Enseignement et Madame Ben Hamou, ~~Ministre des infrastructures sportives~~**

Concerne : QO concernant l'augmentation des tarifs de la piscine du Ceria, adressée à Monsieur Vervoort, Ministre de l'enseignement et Madame Ben Hamou, Ministre des infrastructures sportives

Monsieur le Ministre,

Madame la Ministre,

Les écoles libres d'Anderlecht, représentant quelques 1000 élèves, ont appris samedi 25 janvier par un mail de l'administration de la Cocof, que le tarif de la piscine du Ceria allait augmenter de 54% (soit de 1,30 euros à 2 euros) dès février pour entrer et rester 30 minutes dans le bassin de natation.

Cette nouvelle tarification a fait bondir les directions d'écoles (Institut Immaculée, Ecole Raymond Van Belle et Institut Notre Dame) qui l'ont fait savoir par voie de communiqué.

Ces dernières contestent, entre autres, l'annonce de l'augmentation du prix intervenue le lundi 27 janvier 2025, alors qu'elle a été validée en septembre dernier.

En outre, l'augmentation du prix contreviendrait à la convention signée avec la Cocof qui les prémuni de toute modification tarifaire jusqu'en août 2025.

J'en viens donc à mes questions:

- Bien que l'arrêté fixant les prix n'a pas encore été envoyé au Collège ni validé par ce dernier, comment expliquez-vous l'envoi du mail, visiblement prématuré, de l'administration de la Cocof aux établissements scolaires du réseau libre d'Anderlecht?
- Le Collège de la Cocof étant en affaires courantes, pourquoi n'avez-vous pas laissé cette décision au prochain gouvernement?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

Farida Tahar,  
Députée Ecolo